ÉTUDES ET MÉMOIRES

I

LATIN ET CHRONOLOGIE « ITALIQUE »

PAR MICHEL LEJEUNE
Professeur à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *Dans un article du* Mémorial, *rédigé en 1943, nous avons essayé de retracer l'évolution depuis 1917 d'un problème qui demeure discuté : comment se situe le latin sur le domaine indo-européen? Nous nous proposons de consacrer quelques notes, dont celle-ci est la première, aux* questions de principe *que soulève le problème de l' « italique ». La principale conclusion de cette étude préliminaire sera qu'on peut considérer comme « parlers italiques » ceux qui, au début du premier millénaire, présentent un système phonétique sensiblement un, caractérisé par une attitude en général conservatrice et un petit nombre d'innovations communes.*

L'exposé, très rapide, qui suit néglige de mentionner les petits parlers d'Italie dits « centraux », qui partagent la position soit de l'osque, soit de l'ombrien ; notre propos n'est pas, en effet, de géographie dialectale, mais de chronologie. Nous réservant, d'autre part, d'utiliser dans un exposé ultérieur divers parlers, malheureusement mal connus, qui vont du sicule au camunnien, nous comptons, dès à présent, les faits vénètes parmi les données fondamentales du problème « italique » ; il n'y a d' « illyrien » dans les inscriptions vénètes que l'onomastique ; nos textes, épitaphes et dédicaces, ne contenant guère que des noms propres, on comprend comment a pu si longtemps s'imposer l'illusion d'un groupe linguistique vénéto-messapien ; en fait, par son système, le vénète est plus proche du latin que de tout autre parler connu ; telles étaient les conclusions d'ensemble d'un enseignement donné en 1949-1950 aux Hautes-Études ; elles rejoignent, en gros, les vues de M. S. Beeler, dont la toute récente monographie consacrée au vénète, dans les publications de l'Université de Californie, est

parvenue en France l'été dernier. Il sera donc, dans ce qui suit, fait état des données latines, falisques, vénètes, ombriennes et osques.

On n'y trouvera, d'autre part, rien d'essentiellement nouveau en ce qui concerne la datation de chaque groupe de faits ; nous renvoyons, pour le latin, aux indications du manuel de Leumann-Hofmann, vieux de près de vingt-cinq ans (1927). Ce qui nous paraît importer, c'est l'organisation de cet étagement chronologique, sur lequel l'attention ne se fixe jamais assez, et ce sont les conclusions qu'on en peut tirer.

* * *

Nous apercevons au même moment, et nous situons sur une même carte du ciel, des astres dont certains peuvent n'avoir jamais brillé ensemble, l'étoile « neuve » et proche, et l'étoile lointaine peut-être éteinte déjà depuis longtemps et que nous continuons à voir. Les astronomes connaissent bien l'année-lumière, mais ce n'est pour eux qu'une unité de longueur : la reconstruction chronologique du monde sidéral leur échappe. Les linguistes savent-ils toujours se garder de pareille illusion?

Pour tous les anciens parlers i.-e. de l'Italie, nous manquons de données antérieures au III^e^ siècle, à l'exception d'un très petit nombre de courtes inscriptions archaïques, d'interprétation souvent douteuse, et dont la brièveté et l'obscurité rendent l'utilisation difficile. L'image que nous nous faisons de ces parlers (image d'ailleurs terriblement lacunaire, sauf pour le latin) nous révèle donc leurs concordances et leurs divergences telles qu'elles existaient à l'époque des Guerres Puniques (et dans les deux siècles qui ont suivi). Or, au moment où nous les percevons, ces concordances et ces divergences se trouvaient être, à coup sûr, très inégalement anciennes. L'appréciation, dans chaque cas, de cette ancienneté est évidemment capitale si l'on prétend reconstruire dans le temps, et définir dans sa nature, cette unité « italique » dont l'existence reste aujourd'hui contestée. S'il y a eu une période « italique commune », au sens traditionnel du terme, elle doit se situer avant le premier millénaire — à la différence, par exemple, du « germanique commun », qui se prolonge jusqu'aux approches de notre ère, ou du « slave commun », plus tardif encore. Notre vue, dès lors, ne risque-t-elle pas d'être faussée, faute de perspective?

Ne tendons-nous pas, inconsciemment, à projeter dans le second millénaire un état de choses qui se manifeste à nous, presque sans profondeur, entre le temps des Guerres Puniques et celui de la Guerre Sociale? Ne sommes-nous pas plus ou moins aveuglés par ce qui s'étale sous nos yeux, en gros plan?

Nous nous bornerons ici aux grands changements phonétiques.

* * *

A considérer l'essentiel, les principales *innovations* du phonétisme latin sont :

— la restriction de la mobilité du ton et l'importance particulière donnée à la syllabe initiale,

— la sonorisation, entre voyelles, des spirantes issues de **bh*, **dh*, **g*^{w}*h*,

— l'apophonie des brèves intérieures,

— le rhotacisme,

— la réduction des anciennes diphtongues,

— la tendance à fermer les voyelles longues autres que *ā*.

Nous laisserons ici de côté la question du ton, parce que nous n'avons aucune information sur l'intonation dans les autres parlers d'Italie ; personne ne croit plus que les *points* des inscriptions vénètes soient, comme l'avait supposé Conway, des signes accentuels. L'importance particulière accordée à la syllabe initiale dans l'articulation du mot a certainement joué un rôle considérable, si l'on doit expliquer par là, notamment, les syncopes en position non initiale, très fréquentes en osque et en ombrien, moins fréquentes en latin ; mais la chronologie relative des syncopes et des autres phénomènes phonétiques pose des problèmes insolubles (L. H., §§ 88, 163 ; Planta, §§ 109-119).

Nous laisserons aussi de côté la tendance à fermer *ē* et *ī*, *ō* et *ū*, qui, autant que la graphie le laisse voir, a produit ses effets en osque et en ombrien dès nos premiers textes (IV^{e} ou III^{e} siècle), mais ne se manifeste ni en vénète, ni en falisque, ni en latin classique, sauf à apparaître, dans des circonstances diverses, lors de la formation des langues romanes.

La monophtongaison, à Rome, de *ei*, de *oi* et de *ou* appartient à la période 250-150 (L. H., §§ 56-60). Si les parlers latins ruraux

et le falisque ont des traitements particuliers pour ces diphtongues (*ei* > *ē*, *ou* > *ō*) ou bien tendent à réduire également *ai* à *ē*, *au* à *ō*, rien, en tout cas, ne donne à penser que ces manifestations ne soient pas sensiblement contemporaines de la monophtongaison romaine. Dès nos premiers textes ombriens, la réduction de toutes les diphtongues est acquise ; mais ces textes sont, au plus tôt, du IIIe siècle. La monophtongaison, qui intéresse, au voisinage de l'Étrurie, les domaines ombrien, falisque et latin, se situe donc, en gros, dans la période 300-100. L'osque, au sud, le vénète, au nord, y échappent.

Le rhotacisme latin intervient vraisemblablement au IVe siècle (L. H., § 128), bien que la tradition conserve à quelques noms propres leur forme ancienne après 300 (*Cosa* ou *Coza* sur des monnaies de Cora, postérieures à 273 ; survivance de *Numisius* à côté de *Numerius* à l'époque républicaine ; etc.) ; l'inscription dite de Duenos, qui est sans doute du IVe siècle, paraît antérieure encore au rhotacisme (bien que l'accord ne soit pas fait sur la séparation des mots dans ... *noisiopetoitesiai*..., ni sur *pakari*) ; le *Numasioi* de la fibule prénestine, sans doute aussi le *Lases* des Arvales, nous reportent au VIe siècle. En falisque, le seul exemple de rhotacisme qu'on puisse alléguer est le *carefo* des deux coupes de La Penna (que l'archéologie date de la seconde moitié du IVe siècle), si toutefois on accepte l'étymologie qui rapproche *carēre* de osq. *kasit ;* sur des vases des VIe et Ve siècles, on lit *kaisiosio*, *neuotenosio*, *caisioi*, etc. ; mais la chronologie d'*autres* textes falisques, où *-s-* apparaît entre voyelles, reste incertaine ; il s'agit d'ailleurs toujours de noms propres (parfois fléchis à l'étrusque). En ombrien, nous trouvons *-s-* intervocalique passé à *-r-* dès les premiers textes (IIIe siècle). Au total, phénomène qui se manifeste avant 300 (et, autant qu'on puisse voir, entre 400 et 300), sur une aire semblable à celle de la monophtongaison (à l'incertitude près concernant le falisque).

De quand date la fermeture des brèves intérieures? Si la fibule prénestine présente encore des *ă* inaltérés dans *fefăked* et dans *Număsioi*, les autres documents antérieurs aux Guerres Puniques ne fournissent malheureusement aucun exemple utilisable. C'est donc entre 600 et 250 qu'est intervenue l'apophonie latine, sans aucun témoignage immédiat qui jalonne pour nous cette période. On sait qu'une série d'emprunts (directs ou indirects) au grec est antérieure à cette mutation : *camĕra* (καμάρᾱ), *crāpŭla* (κραιπάλᾱ),

māchĭna (μᾱχανᾱ́), etc., mais rien ne permet de les dater : il semble qu'il y ait eu des contacts dès le temps des rois entre Rome et le monde hellénique. Peut-être, cependant, certains emprunts de noms propres enseignent-ils davantage. Sans doute existait-il avant les Grecs quelque bourgade sur la rivière *Akragā*, portant déjà le nom d'*Akragant-* (« le bourg de l'Akragā », comme *Tarant-*, était, avant les Grecs, « le bourg de la Tarā », etc.) ; en effet, la formation de ces noms est « illyrienne » (Kretschmer, *Glotta*, XIV [1925], 84-106 ; mais cf. XXX [1943], 104-111) ; mais il est bien peu vraisemblable que les Romains aient eu l'occasion d'en connaître le nom avant que des Rhodiens, qui s'y sont installés vers 580, y aient développé une ville qui devint, au v^e^ siècle, une des plus florissantes du monde grec ; or, l'emprunt latin (qu'il est donc, historiquement, raisonnable d'assigner à la période 550-450) est antérieur à l'apophonie : Ἀκράγᾱς/-ᾰντος et Ἀκρᾰγᾰντῑνος deviendront en latin classique (avec une assimilation régressive de sonorité, qui n'importe pas ici) *Agrĭgĕntum* et *Agrĭgĕntinus*. C'est en 600 que les Grecs s'établissent à Μασσᾰλίᾱ (lat. *Massĭlia*), en 560 à Ἀλᾰλίᾱ (lat. *Alĕria*). Il serait précieux de savoir si cette fermeture est antérieure au rhotacisme ; malheureusement, lat. class. *ĕ* devant *r* en syllabe intérieure ouverte peut aussi bien résulter de l'ouverture d'un plus ancien *ĭ* (**Falĭsioi* > *Falĕrii*) que de la fermeture d'un plus ancien *ă* (**pepărai* > *peperi*), de sorte que la séquence *Număsios* > *Numĭsios* > *Numĕrius* représente une restitution *chronologique* probable, mais non certaine. Au total, cette apophonie, dont on n'a aucun témoignage valable hors du domaine proprement latin, produit, en gros, ses effets entre 550 et 350 (cf. L. H., §§ 62-72).

Des représentants latins de **bh*, **dh*, **g*^*w*^*h* entre voyelles, il se trouve que nous ne possédons aucun exemple archaïque (la forme redoublée *fefaked* n'étant pas plus significative à cet égard que lat. class. *fefellī*), et c'est seulement dans les textes du III^e^ siècle que figurent nos premiers exemples de *aidilis*, *tribūnus*, *probom*, etc. Mais cette sonorisation est certainement beaucoup plus ancienne que le rhotacisme ; aucune tradition romaine ne rapporte aux « antiqui » des formes à *-f-* intervocalique comme elle fait pour les formes à *-s-*. Elle est antérieure au milieu du premier millénaire d'un nombre indéterminé de siècles. Elle est, d'autre part, très étroitement restreinte à Rome, à l'exclusion de Préneste ou de Faléries aussi bien que de l'osque et de l'ombrien ; mais elle se

retrouve, de façon remarquable, en vénète (*oposobos* « operibus », *Louderai* « Līberae », etc.).

* * *

A nous en tenir aux quelques faits envisagés ci-dessus, il apparaît donc des groupements divers échelonnés dans le temps : participation de l'ombrien, du falisque et du latin aux innovations de la période 350-100, isolement du latin dans celle de la période 550-350, communauté du latin avec le vénète dans une innovation antérieure à 550. C'est là un ordre d'observations qui se rattache, d'une part, aux essais de géographie dialectale de J. Schrijnen ; d'autre part, aux vues érigées en théorie, notamment par V. Pisani, sur les voisinages successifs d'une population décelés par les innovations que présente sa langue. (D'anciens contacts latino-vénètes ne sont pas exclus ; on a récemment supposé que Camunniens, Falisques et Latins seraïent des groupes dispersés de ces Euganéens, occupants indo-européens de la basse vallée du Pô, que des invasions illyriennes soumirent en partie, et chassèrent en partie vers les Alpes ou l'Apennin : c'est aux Euganéens soumis, demeurés en Vénétie, que serait due l' « italicisation » du vénète.)

Mais l'aspect de la question sur lequel nous entendons insister est autre. Il apparaît que, *très rapidement*, si nous remontons le cours du temps, nous voyons le latin se dépouiller de la plupart des particularités phonétiques qui, à l'âge classique, l'opposent aux parlers apparentés d'Italie. A l'époque de la fondation de Rome, vers le milieu du VIII^e^ siècle, il ne présente sans doute pas d'autre innovation marquante que *-b-*, *-d-* pour *-f-* entre voyelles ; son phonétisme doit être alors extrêmement voisin de celui du vénète et (à cette sonorisation près) de celui du falisque. Il n'est pas déraisonnable de supposer que, vers la même époque, les parlers osco-ombriens ne présentaient guère d'autre innovation marquante que la labialisation des labio-vélaires. En sorte qu'en prolongeant vers le passé les lignes du développement historiquement attesté, lignes qui, dans ce sens, convergent, on est amené à restituer, pour la première moitié du premier millénaire, entre les parlers ici considérés, une très grande ressemblance des systèmes phoniques, à un petit nombre d'isoglosses près, divisant dialectalement ce domaine (anciennes aspirées intervocaliques, anciennes labiovélaires).

Par opposition aux données de la morphologie (surtout verbale) et à certains secteurs du vocabulaire, pour lesquels les divergences sont notables de parler à parler, on est donc amené à *une première définition, partielle, mais importante, des parlers « italiques »* : ce sont ceux qui, vers la première moitié du premier millénaire, présentent un système phonétique sensiblement un, caractérisé par une attitude conservatrice en général, et par quelques innovations communes : **bh-* > *f-*, **dh-* > *f-*, **gh-* > *h-* à l'initiale du mot (lat. *frāter*, osq. fratrúm, ombr. fratrum, vén. *fraterei* ; lat. fal. osq. ombr. *far* ; lat. *facio*, osq. fakiiad, ombr. façia, vén. *faxto* ; etc.), traitements *en*, *em* des nasales voyelles (pas d'exemple jusqu'ici en vénète), traitements *or*, *ol* des liquides voyelles, etc. On sait peu de chose de la morphologie du vénète et à peu près rien de son vocabulaire : mais son phonétisme est assez bien connu pour que son « italicisme » ressorte des critères qu'on vient d'énoncer.

Une unité ne se définit que par opposition à d'autres. Dans la mesure, très large, où le phonétisme « italique » est conservateur, cette définition demeure donc négative : l'« italique » *ne participe pas* aux innovations qui caractérisent, d'ensemble, le celtique ou le germanique. Mais ici une difficulté surgit : ces innovations des langues occidentales voisines (celt. **p-* > *h-* > zéro ; germ. **ā* > *ō*, **ŏ* > *ă* ; mutation des occlusives ; etc.) étaient-elles déjà réalisées à l'époque que nous considérons (première moitié du premier millénaire)? Rien ne permet de l'affirmer ; la chose est même peu probable pour la mutation consonantique du germanique. — La définition est, au contraire, très nettement distinctive dans la mesure où elle est positive et fait état d'innovations communes : mais nous avons vu que celles-ci, si elles sont importantes, sont relativement peu nombreuses.

En définitive, à envisager ce que pouvait être le *phonétisme* du latin, du falisque, du vénète, de l'ombrien, de l'osque, dans les premiers siècles du premier millénaire, nous restituons un état d'une très sensible unité pour ces divers parlers ; cette unité est une des composantes principales de la notion d'unité « italique » ; elle est déjà, à cette époque, entamée par un petit nombre d'innovations propres à telle ou telle partie du domaine (latin et vénète, pour *-b-*, *-d-* ; osque et ombrien pour $k^w > p$), mais elle n'est entamée que légèrement. D'autre part, ses contours, à la frontière des régions celtique ou germanique, manquent en partie de netteté à

cause du nombre, lui aussi assez faible, des innovations communes à tout l' « italique » et le caractérisant comme tel. Cette perméabilité frontalière est, justement, un des éléments de la relative unité du domaine « occidental ».

Michel LEJEUNE.

Paris, octobre 1950.

II

LES NOMS LATINS DU CHEMIN ET DE LA RUE

PAR J. ANDRÉ

Maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix

SOMMAIRE. — *Dans le vocabulaire des voies de communication se lit l'histoire économique du peuple romain ; au nom indo-européen du chemin se substituent des groupes de mots différenciés par le relief du sol et le genre de vie : vocables propres à une population de paysans* (uia, semita, uicus), *occasionnellement de transhumants* (callis) *ou de montagnards* (trames), *puis développement d'un réseau urbain* (uicus, semita, angiportus, platea) *et codification des servitudes vicinales* (actus, limes), *enfin innovations récentes* (rupta, strata, ruga).

La nature des voies de communication est fonction du climat, du relief et du genre de vie[1], et les termes qui les désignent reflètent ces conditions particulières. Leur création, leur répartition, leur évolution sémantique révèlent les changements dans les mœurs, les progrès de la civilisation, comme ils peuvent être aussi l'indice d'un état antérieur. L'étude de ce vocabulaire est inséparable de la géographie humaine et de l'histoire.

L'indo-européen possédait un nom du « chemin », représenté par véd. *pánthāḥ*, gr. πάτος, lat. *pons*. G. Bonfante[2] explique la restriction de sens de *pons* par le séjour des Latins dans les terramares et par l'importance du pont, le « chemin » conduisant au village sur pilotis. Cette théorie séduisante se heurte à diverses objections d'ordre général que nous développerons en étudiant

1. Cf. R. Capot-Rey, *Géographie de la circulation*[2], Paris, N. R. F., 1946.

2. *Tracce di terminologia palafitticola nel vocabulario latino? Atti del Reale Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, XCVI, 1937-1938, p. 62-63.